

# avenir | actuel

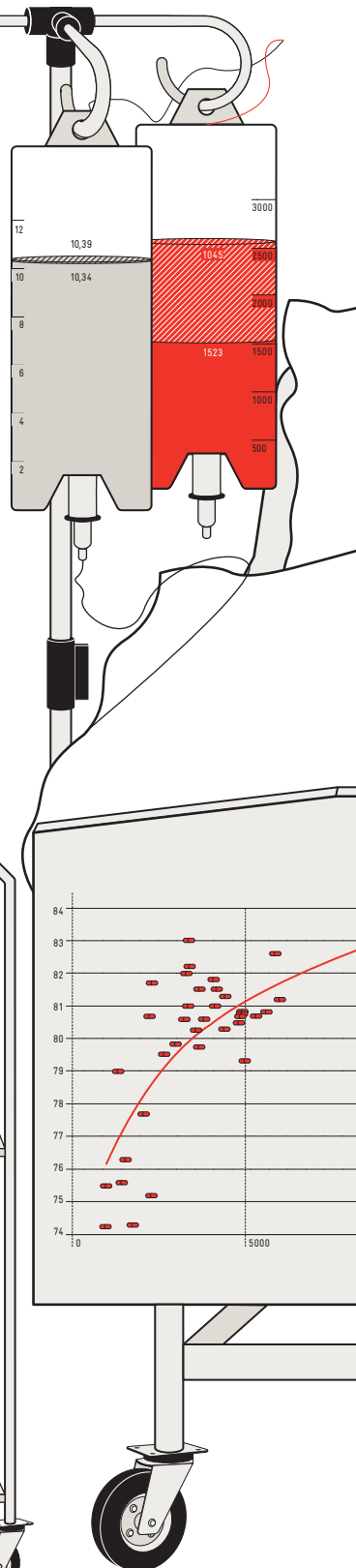
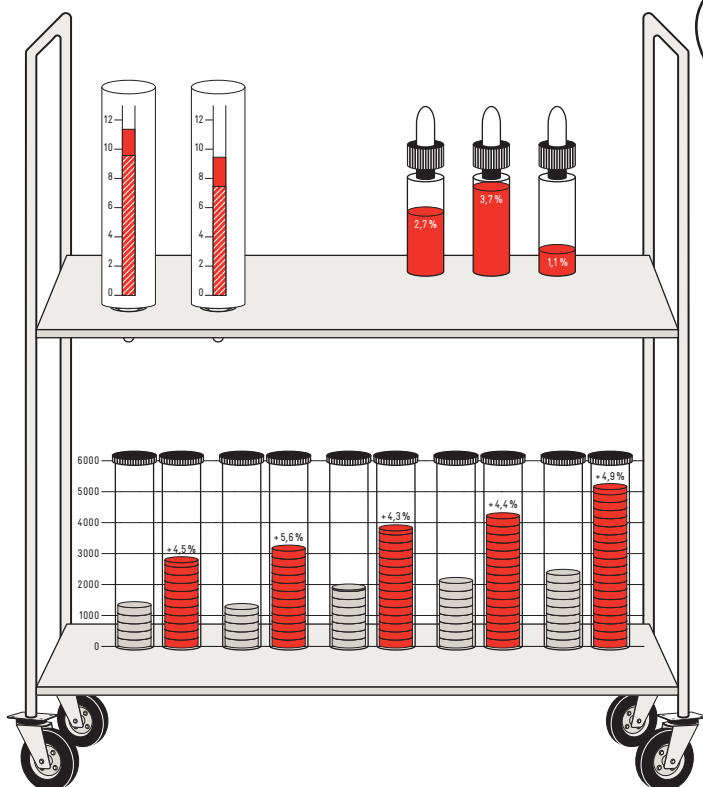
02/2013

- 2 \_ Éditorial
- 3 \_ Entreprises multinationales
- 5 \_ Taux de conversion
- 6 \_ Tournant énergétique
- 8 \_ Prospérité
- 10 \_ Politique de l'éducation
- 11 \_ Chiffres
- 12 \_ Innovation
- 14 \_ Politique économique
- 15 \_ Pardon?
- 16 \_ Politique de la concurrence
- 17 \_ Système de milice
- 18 \_ Caisses de pension
- 19 \_ Lecture

Système de santé

## La Suisse malade

*Poster en supplément*





*Gerhard Schwarz*

Directeur Avenir Suisse

«**L**a responsabilité sociale de l'entreprise est de faire des profits.» Cette phrase célèbre de Milton Friedman est volontairement provocante, mais pas moins correcte. N'en déplaise aux différents débats actuels comme ceux sur la priorité aux actionnaires ou à l'ensemble des parties prenantes, sur l'indignation contre les rémunérations abusives et sur la cupidité des managers. Cependant, comme en Suisse un principe général d'équité et de sens des responsabilités dans la direction des entreprises émerge de la société, même s'il n'est pas compatible avec l'approche économique, d'inévitables tensions en résultent régulièrement. La reprise des modèles anglo-saxons de direction et de rémunération dans les multinationales provoque l'incompréhension, agrandissant un fossé entre de larges pans de l'opinion publique et du politique et une économie orientée sur les marchés internationaux. Sous cet angle, la Suisse, avec sa forte densité d'entreprises multinationales, paraît plus sensible et vulnérable que d'autres pays. Néanmoins, les entreprises multinationales performantes forment l'un des piliers centraux de l'économie suisse. Rien ne serait donc plus dangereux pour le pays si des politiciens de gauche et de droite se profilaient en jetant les multinationales au banc des accusés. Il y va de l'intérêt même de la Suisse de suivre une politique économique libérale et ouverte, qui rende le site de production suisse aussi attrayant pour les petites entreprises locales que pour les multinationales. Ce consensus fondamental est en train de s'étioler. Même si elle fait fausse route, l'initiative Minder peut à la rigueur paraître salubre si elle est interprétée comme leçon contre un comportement démesuré. Mais d'autres menaces pèsent déjà sur le site économique suisse et ses perspectives, comme l'initiative 1:12 et l'initiative pour un salaire minimum. Avenir Suisse est un think tank indépendant, et en tant que tel, il ne s'engagera jamais dans le feu des campagnes politiques, mais avancera les arguments et les faits démontrant les effets dévastateurs et irréparables d'une bureaucratisation et d'une paralysie croissante, surtout au marché du travail.

## De la caricature à la réalité

*Les entreprises multinationales, vecteurs de la globalisation, ont fortement contribué à la prospérité du pays. La Suisse serait bien avisée de ne pas dévier de sa ligne à leur égard.*

*Rudolf Walser et Alois Bischofberger*

Les entreprises multinationales sont les principaux vecteurs de la globalisation. Elles forment le cœur du mécanisme central d'échanges de biens, de services et de savoir-faire. La globalisation crée aussi d'innombrables opportunités pour les petites entreprises, par nature plus flexibles que les grandes organisations bureaucratiques. Dans le concert international, les multinationales suisses, au bénéfice de leur réseau mondial de production et de vente, sont aux premières loges. À la fin 2010, la Suisse occupait le septième rang mondial de l'investissement direct.

Les multinationales suisses ont émergé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Des entreprises comme Nestlé (1866), Brown, Boveri & Cie (1891) ou les prédécesseurs de l'industrie pharmaceutique bâloise ont été créées à cette époque et la plupart se sont très tôt internationalisées. Cependant, la politique, l'opinion publique et la science se sont intéressées à ces entreprises plus tardivement. Aujourd'hui, les entreprises multinationales suscitent beaucoup d'émotions, de préjugés, de malentendus et de fausses annonces. Cette incompréhension se reporte sur la globalisation, un terme qui provoque souvent la controverse. La Suisse a pourtant considérablement profité de la globalisation. Son niveau de vie lui doit beaucoup. Les moins fortunés en ont très largement profité,

ainsi que l'a démontré Avenir Suisse dans ses enquêtes sur la classe moyenne.

### Les géants de l'économie

Les multinationales sont des entreprises dont les activités de production, de vente et de service sont en général – horizontalement ou verticalement – connectées au sein d'un réseau qui dépasse les frontières. Beaucoup d'entreprises suisses répondent à cette définition. Non seulement les grands groupes cotés en bourse, mais aussi les petites sociétés de niche actives au plan international. Selon la définition choisie d'une multinationale, l'estimation de leur signification économique peut grandement varier. Leur part à la valeur ajoutée brute (PIB) est comprise entre 16 à 36 %, et à l'emploi entre 11 et 29 %. Plus de 35 % des recettes générées par l'imposition des entreprises (impôts directs) reviennent aux entreprises multinationales. Même la valeur la plus basse traduit un poids considérable dans notre économie (cf. tableau).

### Piliers de l'industrie et de la finance

Particulièrement dans les branches avec une forte activité de recherche, les multinationales suisses contribuent fortement à l'innovation. La Suisse abandonnerait rapidement sa position de pointe »

### La contribution des entreprises multinationales aux agrégats économiques

|                                             |         |
|---------------------------------------------|---------|
| Part à la valeur ajoutée du PIB             | 16-36 % |
| Part à la valeur ajoutée de l'industrie     | 28 %    |
| Part à la valeur ajoutée des services       | 14 %    |
| Emplois                                     | 11-29 % |
| Exportations de produits                    | 30-60 % |
| Imposition des entreprises (impôts directs) | 35-42 % |

Sources: OFS (2008), Hauser et al. (2009), PWC/economiesuisse (2013), SwissHoldings (2010 & 2012), BCG/Swiss-American CoC (2012)

au sein des centres d'innovation si elle ne pouvait plus s'appuyer sur les multinationales de l'industrie. Leur signification se lit dans les dépenses de recherche et développement (R & D) de l'ensemble des entreprises suisses. Environ 70 % du total des 15,2 milliards de francs proviennent des entreprises multinationales, principalement des industries pharmaceutiques et chimiques. Les multinationales suisses jouent aussi un rôle clé dans la

R & D mondiale. Elles dépensent même davantage à l'étranger (15,8 milliards de francs) à cette fin qu'en Suisse. Deux entreprises suisses figurent d'ailleurs au sein des 20 plus grands investisseurs dans la recherche mondiale (R & D): Roche se classe au premier rang et Novartis au sixième.

La position remarquable

des multinationales suisses est aussi étayée par leurs activités dans les brevets. Cinq à huit groupes suisses s'inscrivent régulièrement dans la liste des 50 plus grands déposants de brevets à l'Office européen des brevets.

**Particulièrement dans les branches avec une forte activité de recherche, les multinationales suisses contribuent fortement à l'innovation.**

### Un secteur financier important

Le secteur financier a fortement accru son aura économique et internationale au cours des 50 dernières années. Toujours plus étroitement intégrées aux marchés financiers internationaux, les grandes banques se sont profondément transformées pour devenir des multinationales de la finance. Malgré la crise, le secteur financier a continué à apporter une contribution significative à la valeur ajoutée de l'économie suisse, à l'emploi et aux recettes fiscales. Ses activités à l'étranger ont également contribué au bien-être en Suisse. La balance des transactions courantes en témoigne: le solde positif des services financiers des banques est passé de 6 milliards de francs en 1985 à un pic de 21 milliards de francs en 2007. Le montant est demeuré positif par la suite même s'il n'a cessé de baisser. En 2011, il s'est encore élevé à 13,4 milliards de francs.

### Questions actuelles de politique économique

En termes de politique économique, la Suisse a donc tout à perdre à tenter un changement de cap à l'égard des multinationales. Exiger une plus grande responsabilité à l'égard de la société (Social Corporate Responsibility) serait une erreur fatale, celle de supposer qu'une responsabilité particulière en matière sociale incombe aux entreprises multinationales. Il est évident que chacun attend des entreprises multinationales qu'elles respectent formellement les règles, normes et conventions (locales et globales) en vigueur dans la société. Les entreprises multinationales ne savent, ni ne peuvent remplacer l'État en tant qu'instance légale suprême et gardienne des droits de l'homme. Notre système juridique étatique serait complètement chamboulé. À l'inverse, les multinationales ne peuvent revendiquer aucune protection spéciale. Fondamentalement dans un système libéral, les entreprises sont soumises à une discipline issue de la concurrence. Le principe du «too big to fail» comme système de sauvetage étatique pour les entreprises à risque systémique devrait se limiter en dernier ressort à une partie du système bancaire.

---

### La Suisse est loin d'être une pure économie de PME

---

Le compte de production de la Suisse décompose le PIB selon ses producteurs. Si l'on estime que les multinationales fournissent environ 30 % de la valeur ajoutée brute de la Suisse (cf. tableau), la question des responsables des autres 70 % se pose. Sur la base du compte de production 2011 de l'Office fédéral de la statistique (OFS), environ un tiers provient du secteur public (administration, éducation et santé) et des entreprises qui lui sont proches (transports, énergie et communication). Il reste un dernier tiers à mettre au compte des PME. Sous cet angle, il n'est guère possible de parler, en dépit d'une opinion largement répandue, d'une économie composée presque uniquement de PME. La désignation des PME en tant que colonne vertébrale de l'économie suisse mériterait aussi d'être corrigée. Surtout si l'on tient compte du fait que la productivité de la branche des exportations est nettement supérieure à celle du marché intérieur. En comparaison européenne, la taille moyenne des entreprises suisses n'est pas particulièrement basse. Avec huit employés par entreprise, elle se situe en milieu de peloton.

**Les entreprises multinationales ne peuvent pas remplacer l'État en tant qu'instance légale suprême et gardienne des droits de l'homme.**

Des modèles de gestion et de rémunération ainsi que divers changements de comportement ont été introduits dans le sillage des multinationales. Les réactions du public et des milieux politiques ont oscillé entre scepticisme et incompréhension. L'idée que la multinationale puisse

partager le même schéma de fonctionnement qu'une PME suisse a beau être répandue, elle reste irréaliste. Dans ce contexte, la Suisse doit savoir si elle tient toujours à abriter des entreprises qui jouent dans la ligue mondiale. Pour ce faire, elle devra accepter les règles du jeu en vigueur, notamment sur

la question des salaires des dirigeants – même si elles paraissent souvent incompréhensibles. Il faut savoir que les headquarters des multinationales n'ont aucun problème à déménager. Mais lorsqu'un processus d'érosion se met en marche, il sera difficile de l'arrêter.

L'étude sera publiée à la mi-juin sur:  
[www.avenir-suisse.ch/27349](http://www.avenir-suisse.ch/27349)

## **Non au «vol des rentes»**

*Les taux de conversion sont trop élevés, mais comment les réduire sans pénaliser les futurs retraités?*

Les taux de conversion minimum actuels dans la prévoyance professionnelle prennent pour base une espérance de vie et un rendement du marché des capitaux sans lien avec la réalité. Il en résulte un effet de redistribution de plusieurs milliards de francs. Les perdants sont les assurés actifs qui voient la rémunération de leur épargne vieillesse réduite. C'est un véritable vol des rentes!

La nécessité d'une réduction du taux de conversion n'est plus guère contestée. Mais en mars 2010, le souverain a balayé la proposition à 73 %. La plupart des politiciens ne lui accordent une chance devant le peuple qu'en y joignant des mesures d'accompagnement. Les futurs retraités ne doivent plus rien perdre et l'objectif légal d'une rémunération égale à 60 % du dernier salaire brut doit être garanti.

Pour beaucoup de salariés, si de telles mesures intervenaient peu avant la retraite, le coût en serait exorbitant. Il faut donc imaginer des solutions transitoires. Quelles solutions concrètes ont déjà été mises en œuvre? Qu'est-ce qui pourrait fragiliser le système suisse des trois piliers? Comment éviter de nouveaux effets de redistribution à long terme? Que penser de l'idée de rentes variables? Toutes les réponses à ces questions se trouvent dans la publication «Avenir – Points de vue» d'Avenir Suisse sur la prévoyance professionnelle qui sortira le 6 juin prochain! *JC*

La publication paraît le 6 juin sous ce lien:  
[www.avenir-suisse.ch/27321](http://www.avenir-suisse.ch/27321)



**Rudolf Walser et  
Alois Bischofberger:**  
**«Multis: Zerrbild  
und Wirklichkeit»,**  
juin 2013

## Contre une démarche en cavalier seul

*Dans le négoce de l'électricité, la Suisse est étroitement interconnectée avec ses voisins et subit les développements de l'Europe. Elle «importe» les distorsions du marché causées par le subventionnement des énergies renouvelables.*

Urs Meister

Le taux croissant d'énergies renouvelables en Europe remet de plus en plus en question la rentabilité des centrales conventionnelles. Mais ce sont ces dernières, réglables dont on a absolument besoin, car elles peuvent servir de réserves de sécurité et compenser les fluctuations de la production d'énergies renouvelables. Ainsi, un nombre croissant de pays envisagent d'introduire ce que l'on appelle des marchés de capacités, et donc d'encourager financièrement la mise à disposition de capacités de production (v. figure).

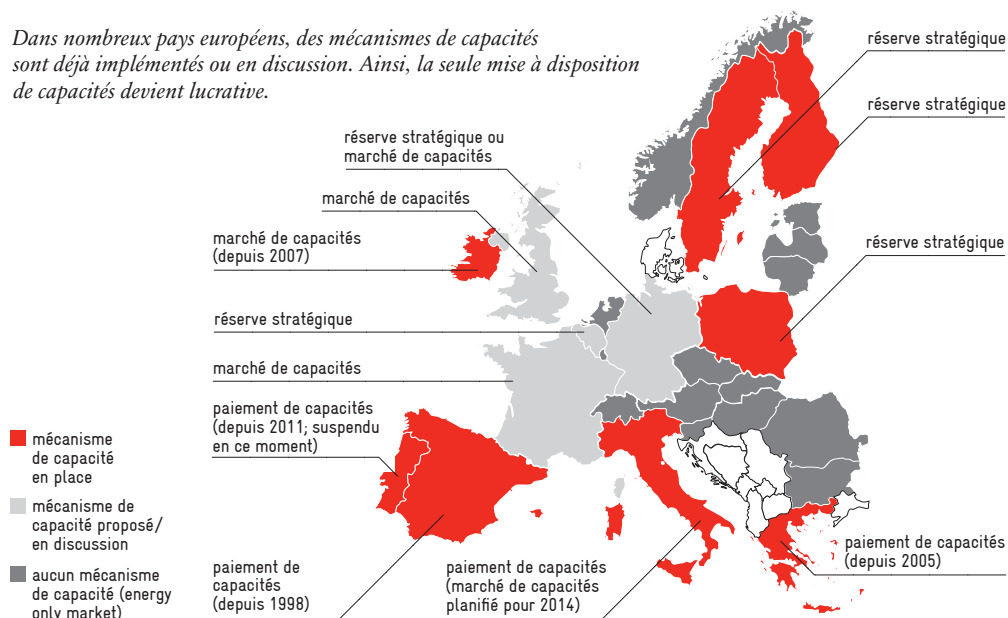
### Interconnexions étroites

À cause des interconnexions étroites avec ses voisins et de la grande importance du négoce de l'électricité, la Suisse est directement concernée

par les développements de l'Europe. Elle «importe» non seulement les distorsions du marché causées par le subventionnement des énergies renouvelables, mais également les effets des mécanismes liés aux capacités qui pourraient entraîner une baisse des prix. Il serait ainsi bien difficile pour la Suisse de rester hors du jeu pendant cette introduction généralisée des marchés de capacités dans les pays voisins. Au niveau national, les consommateurs pourraient bénéficier de prix de marché en moyenne plus bas; mais, en même temps, la production intérieure serait sous pression. À long terme, la sécurité d'approvisionnement pourrait être en danger parce qu'il deviendrait moins intéressant de construire de nouvelles centrales énergétiques dans le pays.

### L'Europe a besoin de marchés de capacités

*Dans nombreux pays européens, des mécanismes de capacités sont déjà implémentés ou en discussion. Ainsi, la seule mise à disposition de capacités devient lucrative.*



Inversement, l'introduction unilatérale d'un mécanisme de promotion pour des centrales conventionnelles ne serait pas raisonnable dans un petit pays comme la Suisse, vu ses interconnexions étroites avec ses voisins, et son opérationnalité serait d'ailleurs limitée. Les consommateurs suisses en supporteraient les coûts sans pour autant bénéficier d'une baisse des prix dans le commerce de gros ou d'une limitation des flambées des prix (prix de pénurie). En outre, les charges administratives, le manque de liquidité ainsi que le manque de concurrence en termes d'offre de centrales rendraient inefficace un marché de capacités limité à la Suisse. Une coordination étroite avec les voisins devient presque une obligation.

### Recommandations

Par rapport à la promotion de la mise à disposition de capacités, la Suisse ne devrait pas se précipiter en cavalier seul, mais attendre. Elle peut se le permettre car, dans un avenir proche et au niveau national, aucune pénurie aiguë de capacités des centrales électriques n'est à craindre. De plus, la Suisse devrait réagir face aux distorsions du marché causées par des fluctuations de la production d'énergie du côté de la demande. À l'avenir, les consommateurs devraient être en mesure de réagir davantage aux changements de prix à court terme, ce qui pourrait être rendu possible grâce à une combinaison de compteurs intelligents (Smart Metering) et de tarifs proches du marché. Pour l'instant, ce genre de solution est contrecarré par un manque d'ouverture du marché pour les petits consommateurs. Enfin, l'élargissement continu des subventions des énergies renouvelables dans le cadre de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) n'est pas durable. Non seulement la RPC aggrave le problème d'investissement dans les centrales conventionnelles, mais plus on injecte du courant issu des énergies renouvelables dans le réseau, plus elle devient inefficace. Si les milieux politiques veulent maintenir un subventionnement explicite à tout prix, il faut le reconcevoir pour qu'il s'oriente davantage vers le marché.

*Publication en ligne: 25/04/ 2013*

## Politique énergétique

### *L'art de gérer l'électricité verte et les marchés de capacité*

La Suisse est étroitement connectée avec ses voisins à travers le négoce d'électricité. Elle est directement concernée par tous les développe-



ments de l'Europe. Elle «importe» les distorsions de marché engendrées par les subventions des énergies renouvelables. Elle serait aussi touchée par les pressions sur les prix

issus des marchés de capacités. Ceux-ci rémunèrent les exploitants d'énergie conventionnelle pour la seule mise à disposition des centrales électriques. «Ce n'est pas nécessairement une raison de se réjouir pour les exploitants suisses de centrales électriques.», écrit Urs Meister, dans son dernier document de travail intitulé «Keine Energiewende im Alleingang». Les centrales hydrauliques ne profiteraient que peu des mécanismes de capacités. Le bilan pourrait même être négatif pour les centrales à pompage-turbinage car elles réduisent les suppléments de prix lors des pics de demande. Les marchés de capacité seraient un instrument pour maintenir les incitations d'exploitation et d'investissement pour les centrales nucléaires de réserve, mais pas une compensation pour les investissements non rentables du passé. Le document analyse les conséquences d'un encouragement parallèle des énergies renouvelables et conventionnelles, ainsi que la nécessité et l'efficacité de tels mécanismes de capacités en Suisse.

[www.avenir-suisse.ch/fr/26611/tournant-energetique-contre-une-de-marche-en-cavalier-seul/](http://www.avenir-suisse.ch/fr/26611/tournant-energetique-contre-une-de-marche-en-cavalier-seul/)

## La Suisse est riche, mais pas à cause de l'argent

*La richesse de la Suisse dépend largement de sa capacité d'attirer de l'argent. Sans ses particularités institutionnelles et sociales, la Suisse n'aurait pas connu un tel succès économique. Ce sont ces spécificités qui font de la Suisse un pays doublement riche.*

Gerhard Schwarz

La capacité de concevoir la diversité linguistique, culturelle et religieuse comme richesse fait partie du capital immatériel de la Suisse.

La Suisse est un pays riche. Par habitant, son produit intérieur brut de 50 000 dollars la place au troisième rang du classement mondial. La fortune moyenne se situe à 375 000 dollars, la hissant à la tête de tous les pays. Neuf et demi pour cent de la population possède une fortune

supérieure à un million de dollars et seuls Singapour, le Koweït et le Qatar dépassent un tel montant. Les auteurs de romans policiers ne sont de loin pas les seuls à dessiner une image déformée et généralement pleine de clichés d'une Suisse particulièrement riche, qui doit sa prospérité presque exclusive-

ment aux gnomes quelque peu sulfureux de Zurich. Mais c'est une image faussée.

Certes, sachant que les banques suisses abritent quelque 2250 milliards de dollars de fortune privée, cela représente tout de même un quart de la fortune privée mondiale sous gestion. En outre, la Suisse possède par habitant plus de grandes entreprises d'envergure planétaire disposant d'un patrimoine énorme à l'étranger que d'autres nations. Le chiffre est deux fois et demie plus élevé que celui des Pays-Bas qui vient immédiatement après la Suisse. Mais n'oublions pas que dans les deux cas, les propriétaires de ces fortunes ne sont en général pas des Suisses. On occulte également le fait que, en matière de prospérité, la Suisse s'est surtout rattrapée entre la fin du XIXe siècle et la Première Guerre mondiale, à une époque où l'évasion fiscale ne jouait quasiment aucun rôle. C'est essentiellement l'économie «réelle» qui a permis ce rattrapage, en particulier l'industrie chimique

et pharmaceutique, celle des produits alimentaires et des machines ainsi que l'internationalisation précoce de ces quatre secteurs.

### Riche en capital immatériel

Au-delà de tous les chiffres et de toutes les déformations, en creusant sous la surface on voit que la vraie richesse de la Suisse ne réside pas seulement, ni même essentiellement, dans le patrimoine en mains privées. Ce qui fait de la Suisse un pays apparemment riche ce sont plutôt les facteurs que l'étude de la Banque mondiale intitulée «Where is the Wealth of Nations?» nomme, outre le capital naturel (paysage, matières premières) et le capital productif (installations, bâtiments, infrastructure), le capital immatériel (formation, conduite politique, qualité des autorités, système juridique). Les auteurs de l'étude réalisée en 2006 pour la Suisse ont calculé, sur la base de ces trois types de capital, une fortune d'environ 700 000 francs par habitant. Ce qui place notre pays au premier rang, loin devant le Danemark, la Suède, les États-Unis et l'Allemagne.

Le capital immatériel domine avec une part de plus de 80 %. De plus, la Suisse possède une richesse bien spécifique qui se trouve dans la diversité linguistique, culturelle et religieuse qui existe sur un très petit espace et place le «vivre ensemble» dans un défi permanent tout en l'enrichissant. La cohésion sociale, qui a longtemps été plus forte que dans les pays limitrophes, fait aussi partie de la richesse de la Suisse. Nombreux sont les éléments qui ont contribué à forger cette cohésion sociale: le service militaire obligatoire, le système de milice qui prévaut dans la vie politique et sociétale, une formation qui offre au moins deux filières, l'académique et l'apprentissage dual en entreprise, la propension au compromis, une nécessité vitale précisément en rai-

son de la diversité, et une distribution nettement plus équitable des revenus (avant leur redistribution par l'État) que par exemple en Suède.

Citons encore l'interaction de traits de caractère dont chacun pris isolément ne peut pas être décrit comme étant typiquement helvétique, mais qui ensemble constituent ce que l'on pourrait appeler la «suissitude»: ponctualité (aussi celle des trains), précision, fiabilité, propreté, amour de l'ordre, discrétion, préservation des ressources, recherche de la qualité et sens de la tradition. On peut y ajouter une infrastructure remarquablement bien développée, qui fait généralement fi du spectaculaire, notamment architectural, mais qui fonctionne et se laisse entretenir à des coûts raisonnables, tandis qu'à l'étranger, combien d'objets de prestige se délitent sous l'action de la rouille.

#### **Les supposées faiblesses sont de véritables forces**

Cela étant, la plus grande richesse de la Suisse demeure la conception confédérale de l'État, dont découlent le système politique et toutes ses ramifications. La construction décentralisée de l'appareil étatique basée sur le fédéralisme et l'autonomie des communes se traduit par une grande proximité du citoyen et une forte identification à l'État. La démocratie directe est l'expression d'un État construit de bas en haut, un État au service des citoyens qui ne fait pas montre d'une souveraineté excessive.

Paradoxalement, un aspect du système politique que certains considèrent comme une faiblesse s'avère l'une des plus grandes richesses de la Suisse. Il s'agit de caractéristiques comme la stabilité, la constance et la lenteur inhérentes au fédéralisme et à la démocratie directe. La lourdeur du système peut certes entraver ici et là la mise en œuvre de réformes urgentes, mais elle empêche au moins aussi souvent de prendre des décisions inutiles, voire dommageables. En outre, la lourdeur donne au pays cette stabilité inébranlable que les êtres humains semblent grandement apprécier tant dans la politique que dans la vie privé. Nulle part ailleurs, on la trouve liée à ce point à la démocratie et à la sécurité juridique.

*Publication: 28/03/2013 dans «Vontobel Portrait»*

## **Idées pour la Suisse**

*44 chances d'avenir  
pour une Suisse performante  
à moyen et long terme*

La Suisse brille actuellement en comparaison internationale. Le mérite revient à sa politique plus



prudente et à son économie performante. Toutefois, l'auto-satisfaction serait malvenue. Notre pays n'en reste finalement pas moins un borgne au milieu des aveugles. Et tout ne va pas pour le mieux. En outre, tout aurait pu tourner autrement et tout peut encore tourner autrement si la Suisse ne prend pas soin de son héritage, ni ne le cultive, si elle ne s'arme pas pour l'avenir. La Suisse ne peut maintenir sa situation que si elle ne se repose pas sur ses lauriers et qu'elle continue à faire preuve d'ambition. La Suisse ne prend pas assez soin de sa richesse immatérielle. Elle court le risque de s'aplatir et de perdre ses points d'appui, en négligeant et en sacrifiant sa cohésion sociale, son système politique, sa constance, sa stabilité et sa fiabilité sous l'influence de mouvements de tendance. Ce faisant, elle met en péril sa richesse matérielle, donc sa prospérité, car les deux vont de pair. C'est dans cette optique que s'insère l'ouvrage «Idées pour la Suisse». Il s'agit d'un recueil d'idées libérales, d'économie du marché, visant à rendre la Suisse plus forte.

[www.avenir-suisse.ch/fr/23836/  
idees-pour-la-suisse/](http://www.avenir-suisse.ch/fr/23836/idees-pour-la-suisse/)

## Des apprentissages dans les hautes écoles

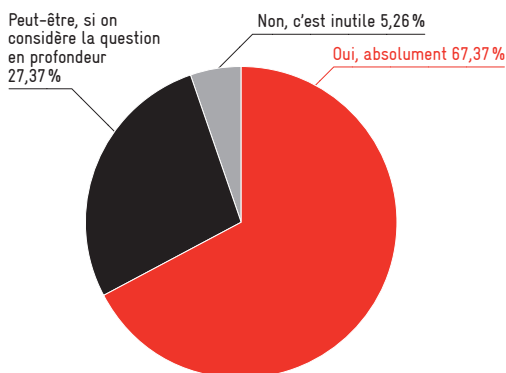
*Avenir Suisse propose d'introduire les apprentissages très exigeants dans les hautes écoles sous la forme d'études duales. En effet, beaucoup d'entreprises déclarent avoir de plus en plus de peine à trouver une relève qualifiée qui sorte de l'école secondaire avec les connaissances demandées.*

*Patrik Schellenbauer*

Partout dans le monde, des politiques chargées des questions d'éducation s'intéressent une fois de plus à une spécialité suisse: l'apprentissage. Et avec une bonne raison. En effet, depuis plusieurs décennies, la combinaison entre pratique en entreprise sous la surveillance d'un maître d'apprentissage et cours dans une école s'est révélée être une formule gagnante. De même, la participation directe des milieux économiques dans le processus est décisive. Les formations proposées sont essentiellement celles pour lesquelles il y aura des emplois plus tard. Cela a permis à la Suisse de se garder d'un académisme excessif qui sévit de nos jours dans de nombreux pays.

### Grande résonance pour les études duales

*Avenir Suisse a mené une enquête sur les études duales. On voulait savoir si les participants seraient favorables à l'introduction de cette option au niveau tertiaire. Deux tiers ont répondu par l'affirmative.*



Avec au total 99 réponses, la participation ne correspondait malheureusement pas à nos attentes.

### Utiliser ET comprendre les processus

Or, même la formation professionnelle suisse connaît des tensions. De nombreuses entreprises se plaignent d'avoir des difficultés à trouver une relève qualifiée pour les apprentissages. Les causes de cette évolution sont âprement discutées au sein des milieux de l'éducation. L'une des raisons avancées est que les futurs apprentis doivent répondre à des exigences et des attentes élevées, en particulier pour les professions exigeantes des branches industrielles, comme celles de polymécanicien ou d'automaticien, ou bien celles des secteurs bancaires ou des assurances. Pour ces métiers, les connaissances acquises à la fin de l'école obligatoire sont bien souvent insuffisantes. Par conséquent, les maîtres d'apprentissage prennent davantage en compte les notes et font passer des tests de niveau. Tôt ou tard, les entreprises qui ne trouvent pas assez de candidats qualifiés vont limiter leur offre en places d'apprentissage ou même, dans des cas extrêmes, ne plus accepter d'apprentis. Il faut éviter cette situation. On peut se demander si certaines professions exigeantes ne pourraient pas être redéfinies et être apprises à un niveau plus élevé et un peu plus tard. Quoi qu'il en soit, la majorité des métiers passant par un apprentissage conserveront leur place traditionnelle dans le système éducatif. Dans ce contexte, Avenir Suisse propose de lancer un projet pilote d'études duales. Il s'agit d'introduire le principe de l'apprentissage classique au niveau du Bachelor. Ainsi, une haute école spécialisée remplacerait l'école professionnelle. La différence fondamentale par rapport aux étudiants qui travaillent pour financer leurs études résiderait dans le processus d'admission à un tel programme: la sélection passerait par l'entreprise

formatrice. En plus d'une maturité gymnasiale ou professionnelle (EPS), le candidat devrait présenter un contrat d'apprentissage avec une société. Le travail effectué en entreprise ne serait pas seulement un «boulot alimentaire» pour financer ses études: les formations pratique et théorique s'accorderaient du point de vue du contenu et de la durée. Les entreprises auraient la possibilité de recruter plus tôt ses futurs cadres. Ainsi, les formations tournées vers la pratique gagneraient en intérêt, surtout dans les secteurs et dans les entreprises qui ne sont pour l'instant que peu engagés dans la formation professionnelle. De manière générale, les apprentis commenceraient des études duales entre 19 et 23 ans. Selon la structure du programme, celui-ci durerait entre 3 et 5 ans; les heures passées en entreprise et celles dans les auditorios seraient également réparties. Certes,

des études duales exigent une meilleure gestion du temps, une plus grande flexibilité et des compétences sociales plus développées que des études académiques. Ce sont précisément ces qualités qui sont très demandées sur le marché du travail. Les hautes écoles spécialisées pourraient se positionner

**Les études duales pourraient donner la possibilité aux hautes écoles spécialisées de se positionner plus clairement comme lieu de formation.**

plus clairement comme lieu de formation tourné vers la pratique. Les universités seraient déchargées si cette solution était proposée aux collégiens plus intéressés par une formation pratique. Il faut aussi penser à la part non négligeable d'étudiants qui ne remplissent pas les critères de sélection des universités: des études duales tournées vers la pratique pourraient offrir à ces étudiants (en particulier des EPF) de nouvelles et même de meilleures perspectives d'avenir. Les secteurs qui se prêteraient au projet pilote sont ceux de l'industrie des machines, de la finance, de la pharmacie et des technologies médicales, mais aussi ceux de la santé et des soins.

*Publication en ligne: 18/03/2013 et dans le supplément du Tages-Anzeiger «Aus- und Weiterbildung»*

## **37,3 kilomètres**

Aujourd'hui, les distances parcourues en voiture en Suisse sont 1,5 fois plus longues qu'en 1970. Rien qu'entre 2005 et 2010, le nombre de kilomètres avalés en train a augmenté de plus d'un quart. La moyenne des distances quotidiennes parcourues par personne, en voiture ou en train, se chiffre à 37,3 km. Les loisirs sont la raison pour 45 % de ces déplacements. La réaction à cette augmentation rapide du trafic a toujours été l'accroissement des capacités. Si la demande de mobilité ne cesse d'augmenter, elle est surtout due à une offre fortement subventionnée. Avec seulement 40 %, les utilisateurs des trains ne paient qu'une petite part des coûts qu'ils causent. Cette mobilité à prix cassés mène, entre autres, au mitage du paysage, et brûle les impôts. Cependant, les limites de capacité restent. Le grand défi pour la politique des transports sera donc d'établir la vérité des coûts et de faire valoir le principe de causalité. **DMJ**

---

## **59 TWh**

En 2011, la Suisse a importé 83 TWh de courant et en exportait 81 TWh, tandis qu'elle ne consommait que 59 TWh. Autrement dit: elle était un importateur net, notamment pendant l'hiver, quand les centrales hydrauliques ne rendent pas assez. En échange, la Suisse faisait de bonnes affaires pendant le reste de l'année. Le courant ne s'arrête plus aux frontières et circule partout en Europe, mais la politique de l'énergie se limite, elle, au marché intérieur. Fin 2014, la politique énergétique de l'UE sera harmonisée – et la Suisse devra faire face à de nombreux défis. Les négociations sur un accord sur l'énergie sont en cours, car la sécurité de l'approvisionnement ne peut être garantie qu'avec l'Europe – et ceci aussi parce que la part croissante des énergies renouvelables dans le mix électrique cause d'incertitude dans la planification. Les énergies éolienne et solaire sont par définition moins prévisibles que la production conventionnelle. **SH**

## À la hauteur de la Silicon Valley?

*La Suisse est aussi innovante que la Silicon Valley. Mais elle manque de capital-risque. Les créateurs d'innovations sont plutôt les grandes entreprises, tandis que les start-up peinent à grandir et à créer de l'emploi.*

Xavier Comtesse

La Silicon Valley, avec ses nombreuses start-up qui sont rapidement devenues des leaders mondiaux dans leur domaine et des figures de proue de l'innovation et de l'esprit d'entrepreneuriat, a, depuis des décennies, impressionné le monde entier par sa réussite économique.

Mais en quoi consiste concrètement ce modèle? Commençons par la genèse: au centre de ce modèle, il y a d'abord des jeunes gens bourrés de talent et d'idées, issus des meilleures universités californiennes. Un afflux de capital-risque leur a permis par la suite de créer rapidement des start-up. Ensuite un système d'intéressement au succès: les stock-options attirent les meilleurs du monde entier. De plus, l'industrie du capital-risque n'a pas seulement fourni l'argent mais aussi la compétence entrepreneuriale et commerciale.

### Copier la recette n'est pas une garantie de succès

Dans la plupart des pays, on a essayé de copier la «success story» de la Silicon Valley, en reproduisant à la lettre les cinq éléments fondateurs du modèle californien, à savoir:

- 01\_ renforcement de la recherche «orientée» dans les universités pour atteindre un niveau économiquement compétitif sur le plan international;
- 02\_ création de conditions de transfert technologique des universités vers le marché;
- 03\_ construction de parcs technologiques ou «incubateurs» proches des laboratoires;
- 04\_ mise en place d'un dispositif d'encouragement et d'aide à l'entrepreneuriat sous forme de cours, de fonds de démarrage, de concours et de prix avec parfois de nouvelles lois et une injection d'argent public;
- 05\_ création d'une industrie du capital-risque.

On peut dire aujourd'hui que cette politique débridée fut largement un ratage. Mais la Suisse

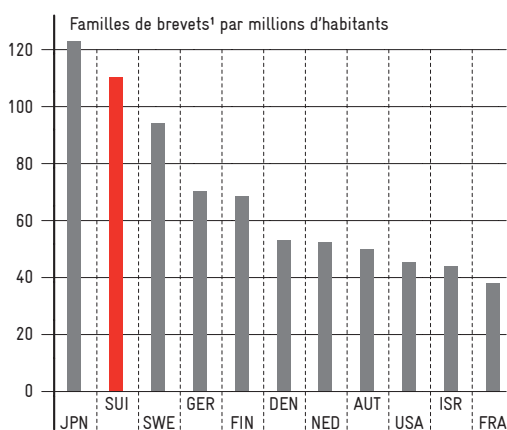
qui se maintient en tête des classements internationaux sur l'innovation a-t-elle vraiment appliqué ce modèle?

### Pas d'industrie du capital-risque

Le «modèle suisse» est complexe, décentralisé et sans planification et s'éloigne nettement du modèle californien. Les universités et hautes écoles suisses sont tout aussi excellentes, le transfert technologique est en place: chaque haute école et chaque laboratoire national possède son office de transfert et parfois son parc technologique. Les effets de spill-over entre les branches, notamment celle des industries de la médecine et des instruments de précision, ont eu des répercussions positives sur l'économie suisse. Le dispositif

### Brevets chers

Grâce aux entreprises multinationales, la Suisse occupe toujours un des premiers rangs dans la comparaison internationale de brevets déposés.



<sup>1</sup> Une famille de brevets est définie par l'ensemble des brevets déposés dans plusieurs pays pour protéger une invention unique.

d'encouragement et d'aide à l'entrepreneuriat est également massivement présent. Pourtant, un élément fondamental fait défaut: l'industrie du capital-risque est, en comparaison internationale, tout à fait insuffisante, voire insignifiante.

En conséquence, les start-up créées, pourtant en nombre suffisant, ont une longue vie mais elles peinent à grandir et à s'affirmer en devenant publiques: en comparaison internationale, la part des entreprises qui entrent en bourse (IPO) est très faible. En plus, elles créent peu d'emplois.

### Les brevets coûtent cher

Contrairement à la grande majorité des États, il n'y a pas de véritable master plan en Suisse. La Suisse ne se lance pas, comme la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou les États-Unis, dans de grands programmes nationaux comme l'aérospatial, le nucléaire, l'armement, la mobilité (train à grande vitesse, automobile), l'informatique, les énergies renouvelables, etc. Les programmes de recherche et d'innovation suisses favorisent une approche bottom up, sollicitant les projets depuis la base et répondant ainsi aux

besoins des acteurs de l'innovation. L'État se limite à créer les conditions-cadres générales favorables à l'innovation. Les fonds publics vont vers les hautes écoles et les universités, pas dans le secteur privé. Cela pourrait expliquer la prévalence d'innovations incrémentales en Suisse par rapport aux innovations de rupture, qui nécessitent en principe plus de moyens financiers. Une exception en est l'industrie des sciences de la vie et pharmaceutique, car le développement d'un nouvel médicament requiert plus de capital. C'est d'ailleurs dans ce secteur qu'agissent les quelques fonds de capital-risque présents en Suisse.

### L'avantage des grandes entreprises

La Suisse possède une autre particularité: c'est le nombre élevé de grandes entreprises faisant partie des 500 plus grandes mondiales. Avec seulement 0,1 % de la population mondiale, plus d'une douzaine de groupes appartiennent au «Who's Who» global. Cette particularité a des conséquences importantes dans le domaine de l'innovation. D'abord au niveau du nombre de brevets enregistrés, car comme ces derniers sont coûteux, seules les grandes entreprises sont en mesure de les déposer massivement. Ensuite, elles peuvent plus facilement développer leur propre recherche de manière indépendante vis-à-vis des autres acteurs. En lançant des programmes de recherche, elles entraînent de facto des instituts et des laboratoires académiques sans faire appel à l'État.

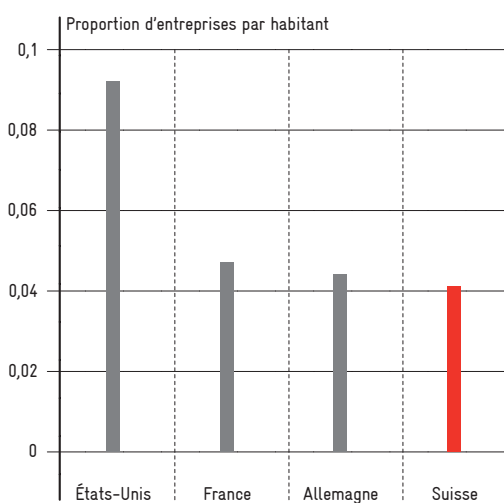
Cette place au soleil dans les classements de l'innovation qui revient à la Suisse peut faire oublier un fait inquiétant: la Suisse n'est de loin pas à la hauteur de la Silicon Valley en ce qui concerne l'esprit entrepreneurial. Si l'on compare le nombre d'entreprises par habitant, la Suisse se trouve loin derrière les États-Unis. Les conditions-cadres économiques de la Suisse, avec son système de formation duale, son niveau élevé de prix et de salaires et un bas taux de chômage, créent une situation où les jeunes diplômés préfèrent un emploi stable auprès d'un des grands employeurs à l'incertitude d'une activité à son propre compte.

*Publication en ligne: 22/03/2013*

*Première publication sur «Le Temps» du 18/03/2013*

### Peu d'esprit entrepreneurial

*Beaucoup de personnes craignent le pas dans l'insécurité que représente la fondation de sa propre entreprise, raison pour laquelle la Suisse est dernière du classement.*



## Une Suisse peu dynamique

*En 2012, le zèle réformateur des Suisses a perdu de son élan. C'est le résultat de la nouvelle édition du «D A CH-Reformbarometer», qui évalue les efforts de réforme dans cinq domaines politico-économiques pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse.*

*Marco Salvi et Martin Wermelinger*

Pour ce faire, toutes les propositions politiques au niveau fédéral susceptibles d'avoir un impact législatif ont été analysées et évaluées dans les trois pays. Avec un score de départ de 100 points en septembre 2002, le baromètre permet de suivre la dynamique de réforme sur toute la décennie écoulée. Début 2013, l'indice suisse était à 116,4 points, celui de l'Autriche à 114,3 et de l'Allemagne à 111,4 points. Entre janvier 2011 et décembre 2012, l'élan réformateur a connu une poussée plus forte en Allemagne que dans les pays voisins, avec une croissance de 2,8 points. Pendant cette même période, le baromètre montait de 2,0 points en Suisse et seulement de 1,1 point en Autriche.

### Manque de besoin de renouvellement

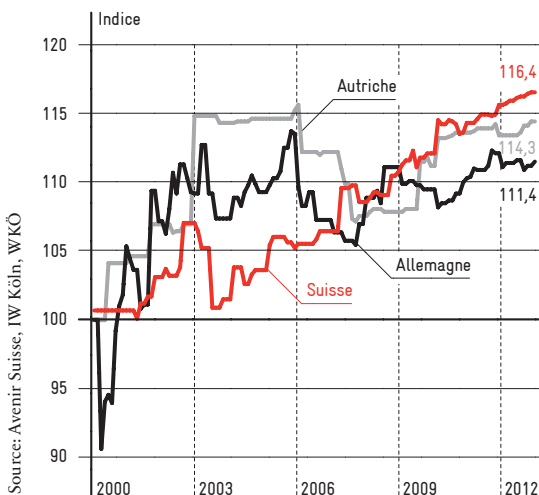
*La position confortable de la Suisse n'est pas une bonne précondition pour des réformes économiques. Des réformes sociales ont même été supprimées par le peuple.*

### Manque de besoin de renouvellement

La situation économique de la Suisse est encore confortable par rapport aux autres pays. Mais au regard de cette conjoncture relativement favorable, le besoin de renouvellement et de réformes structurelles vient à manquer. L'évolution du baromètre D A CH, positive sans pour autant être spectaculaire, en témoigne dans les différents domaines étudiés: marché du travail, politique sociale, politique fiscale, concurrence et innovation ainsi que politique des marchés financiers. Les deux derniers sont traités pour la première fois dans l'édition 2013 de l'étude.

### Les résultats en détail

- L'indice partiel suisse de la politique sociale a progressé en 2012 de 3,5 points pour atteindre 99,9 points. Cet avancement est dû surtout aux progrès enregistrés dans l'assurance-invalidité – succès qui risque d'être annulé par un Parlement revenant sur ses pas. D'autres mesures pertinentes, qui pourtant ont eu des répercussions négatives, concernaient l'assurance-maladie obligatoire. Dans ce domaine, les réformes envisagées n'ont pas été réalisées, soit par manque de volonté, soit par un refus en votation populaire (un exemple étant le «Managed Care»).
- Grâce à une offensive dans le domaine de l'éducation et de la recherche menée sur le plan fédéral, l'indice partiel de la politique du marché du travail, qui pour la première fois comprend aussi la politique de l'éducation, a crû de 2,4 points à 115,7 points. Si les conséquences de la libre circulation avec l'Union européenne et les mesures d'accompagnement y relatives ont causé des controverses au Parlement, les conditions-cadre dans ce domaine n'ont connu jusqu'à présent qu'un léger effritement.



- L'indice partiel de la politique fiscale et financière, qui en 2011 a subi son premier déclin depuis l'introduction du baromètre des réformes, s'est repris en 2012, gagnant 1,6 point pour atteindre 131,5 points. Pourtant, les défis fiscaux les plus importants se trouvent encore devant nous: la réforme fiscale écologique, la révision de l'imposition des entreprises et différents accords fiscaux internationaux ne sont pas pris en compte dans l'édition actuelle de l'étude.
- Le Conseil fédéral et le Parlement étaient particulièrement actifs dans le domaine de la politique de la concurrence, de l'infrastructure et de l'innovation, nouveau dans l'étude. L'indice partiel correspondant à ce domaine a affiché une croissance de 2,3 points depuis janvier 2012, marqué par de faibles réformes de la loi sur les cartels, de la politique de l'énergie et de celle des transports. Dans ce domaine aussi, de nombreux changements sont imminents: ainsi, la sortie du nucléaire n'a pas pu être prise en compte.
- Un autre domaine nouvellement étudié dans le cadre du présent baromètre est celui des réformes de la politique des marchés financiers. Soutenu par la révision de la loi sur les banques menée à bien en avril 2011, cet indice partiel a connu la hausse la plus importante (+3,9 points). En 2012, les réformes de la loi sur les fonds de placement, les accords sur l'impôt libérateur avec l'Autriche et la Grande-Bretagne ainsi que les modifications apportées à la loi sur le blanchiment d'argent ont supporté ce développement positif.

[www.avenir-suisse.ch/fr/25537/  
barometre-des-reformes-d-a-ch-2013/](http://www.avenir-suisse.ch/fr/25537/barometre-des-reformes-d-a-ch-2013/)



«DACH-Reformbarometer»  
édition 2011/2012  
Mars 2013, de Robert Koza,  
Thomas Puls, Marco Salvi et  
Martin Wermelinger

## Alerte au parasitisme

**D**es cantons à faible capacité financière qui exercent un dumping fiscal déloyal grâce aux fonds versés par les voisins riches? Voici un reproche qu'on entend encore et toujours. Pourtant, il est on ne peut plus infondé, car, premièrement, il dénote une méconnaissance de la nature de la péréquation moderne et, deuxièmement, il ne se vérifie pas dans les faits.

01\_ Même si les fonds issus de la péréquation financière étaient utilisés pour diminuer la charge fiscale (au lieu de servir à développer les services publics), une réponse s'impose: et alors?! La RPT, prise comme modèle par d'autres pays fédéraux pour leurs propres réformes de la péréquation, vise justement à transférer des fonds à des cantons avec une capacité contributive plus basse que la moyenne sans que ces montants soient alloués à des fins prédéterminées. Que ces sommes soient utilisées pour baisser les impôts ou pour élargir l'offre publique, cela ne regarde que les cantons concernés et leurs contribuables.

02\_ La RPT n'incite pas à lever des impôts bas, qui sont en dessous du niveau optimal. Étant donné que le potentiel de ressources d'un canton n'est pas mesuré ni compensé selon les rentrées fiscales réelles mais selon son potentiel fiscal, une politique de faible imposition ne peut être compensée par des transferts plus importants au titre de la péréquation. Au contraire: les cantons à faible capacité financière paient le prix de baisses d'impôts abouties. À Obwald, par exemple, un allègement de la charge fiscale a entraîné un afflux de fortune. Depuis, les recettes fiscales n'ont pas pu être augmentées et, à cause de son plus fort potentiel de ressources, Obwald touche aujourd'hui des contributions au titre de la RTP nettement moins élevées qu'il y a quatre ans. Cette situation profite à tous les autres bénéficiaires de la péréquation financière. Et quand Obwald changera de statut de canton bénéficiaire à canton contributeur, ces accusations de parasitisme s'avèreront absurdes. *LR*

## Un remède inadéquat contre la cherté

*Souvent, les entreprises étrangères facturent un supplément spécial pour la Suisse. Mais la proposition demandant que les entreprises soient amendables en cas de discrimination par les prix risque d'inciter certaines sociétés à quitter la Suisse.*

Samuel Rutz

La Suisse est un îlot de cherté. C'est un fait connu, qui a enflammé les discussions pour la dernière fois en été 2011, lorsque la forte appréciation du franc suisse a profondément creusé les différences de prix par rapport aux pays voisins. Des coupables ont vite été désignés: les grandes entreprises étrangères encaissent des gains de change, en plus du supplément spécial pour la Suisse, qui s'applique de toute façon. Les voix exigeant, par réflexe, une intervention de l'État ne

se sont pas fait attendre.

Au début de l'année, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États a examiné la proposition d'ajouter à la loi sur les cartels un article portant sur les différenciations inadmissibles de prix. Selon cette proposition, les entreprises étrangères devraient être amendables si elles refusent d'offrir aux Suisses les mêmes conditions qu'à l'étranger. Heureusement, la commission a rejeté le projet.

### Politique économique vs. droit de la concurrence

Pourtant, la discrimination régionale par les prix a sa logique et fonctionne surtout lorsque des groupes de consommateurs peuvent être délimités géographiquement parce qu'ils ont une propension à payer différente. Il est évident que les Suisses sont particulièrement concernés, ayant des revenus importants. Toutefois, les différences de prix deviennent un problème au regard du droit de la concurrence uniquement lorsqu'un marché est délibérément bouché. Dans ce cas, les agents chargés de la protection de la concurrence peuvent intervenir. Dans tous les autres cas, il

faut recourir aux instruments de la politique économique: une large ouverture du marché serait un remède bien plus judicieux contre le supplément spécial qu'un nouvel article dans la loi sur les cartels, qui serait au mieux inefficace, au pire nuisible.

### Une double nuisance possible

Il y a deux raisons pour cette inefficacité: d'une part, les autorités en charge de la concurrence ne peuvent pas appliquer la loi sur les cartels dans les autres pays; d'autre part, il serait naïf de croire qu'il existe des conditions uniformes à l'étranger. Les prix entre les fournisseurs et les clients dépendent de nombreux facteurs. Produire une preuve de conditions de livraison «inappropriées» qui tienne devant le juge serait une entreprise totalement vaine d'autant plus que les entreprises sises à l'étranger ne sont pas le moins du monde tenues de collaborer avec les autorités suisses en matière de concurrence. C'est là précisément que réside la dangerosité de cet article de loi. Il inciterait les entreprises qui devraient craindre de se trouver dans le viseur des autorités de la concurrence de quitter la Suisse. Celle-ci y perdrait doublement: les différences gênantes de prix pourraient être maintenues depuis l'étranger, qui les protégerait, et le pays verrait ses recettes fiscales et le nombre d'emplois diminuer.

Publication en ligne: 22/04/2013

Une large ouverture du marché serait un remède bien plus judicieux contre le supplément spécial.

## Quel avenir pour le système suisse de milice?

*Tout un chacun l'apprend à l'école: la Suisse est particulière. Elle a la démocratie directe. Elle a un système de milice qui invite chaque Suisse à apporter sa contribution à la collectivité. Or, ce système est-il encore adapté aux exigences de notre époque?*

Andreas Müller

Des études et des analyses récentes sur le système de milice et le volontariat brossent un tableau plutôt sombre de la situation. Les partis voient leur base s'effriter; ils ont de plus en plus de peine à trouver des candidats appropriés. L'individualisation mais aussi la mondialisation du monde du travail font que les gens sont moins disposés à fournir un travail de milice. Les plus petites communes se sentent dépassées par le développement du droit et la médiatisation croissante qui n'épargnent pas les administrations locales.

### **Le système de milice vit de volontaires engagés**

Avec l'entremêlement croissant de la sphère professionnelle et de la sphère privée, le citoyen ne veut pas en ajouter une troisième, celle du travail de milice et du volontariat. L'investissement que suppose un engagement à long terme dans des associations est trop important, l'estime qu'on peut espérer en tirer est en chute. Historiquement, le système de milice repose sur des vertus républicaines. Une bonne partie des tâches politico-administratives ne sont pas assurées par des entités bureaucratiques, mais par des citoyens élus, en plus de leurs activités professionnelles. Le système de milice suppose un engagement bénévole. La logique républicaine s'oppose dans une certaine mesure aux valeurs individuelles actuelles. L'engagement dans le système de milice est en concurrence avec la société de loisir et sa large palette d'activités. Pourtant, l'État de milice suisse a besoin de structures qui fonctionnent. La participation bénévole d'un nombre suffisant de citoyens est nécessaire. Le modèle républicain, selon lequel on attendait tout naturellement du citoyen qu'il soit prêt à participer avec joie, s'est transformé en modèle où le travail de milice est devenu une option.

### **Nécessité de réformes**

Est-ce que le système suisse de milice pourra encore être une réalité à l'avenir ou ne fait-il pas de plus en plus figure de mythe? Si c'est le deuxième cas qui devait être vrai, la Suisse aurait alors un véritable problème d'identité, car le système de milice, au même titre que la démocratie directe ou le fédéralisme, est considéré comme un de ses éléments centraux. La question sous-jacente est de savoir quelle importance réelle un affaiblissement ultérieur du système de milice aurait pour la Suisse. Que resterait-il de l'idée républicaine d'une Suisse qui vit de l'engagement de ses propres citoyens? Celui-ci ne consisterait-il plus qu'à voter quatre fois par an par correspondance, lorsqu'on en a le temps ou l'envie? Les citoyens deviendraient-ils de plus en plus des «clients» passifs de l'État? Placerait-on l'intérêt de la Suisse sur le même plan que tout ce qui profite à un individu et à sa famille? Devant quelles conséquences se trouverait placée la Suisse si le (petit) entrepreneur qui, en plus de sa profession, «fait carrière» en politique ou dans l'armée n'existait plus? Les milieux politiques ne peuvent pas/plus se permettre de se contenter de laïus. Même les milieux économiques devront se demander quelle importance le système de milice revêt pour eux. C'est une raison suffisante pour porter à l'avenir cette question au rang de thème central de discussion et pour chercher des solutions possibles.

**Le système de milice repose sur des vertus républicaines et se fonde sur une participation active des citoyens.**

Publication en ligne: 10/04/2013

## La capitalisation partielle ne profite à personne

*L'assainissement des caisses de pension cantonales est un sujet controversé. Une capitalisation partielle est souvent vue comme plus avantageuse. C'est peut être vrai pour le ministre des finances, mais pas forcément pour le contribuable.*

Jérôme Cosandey

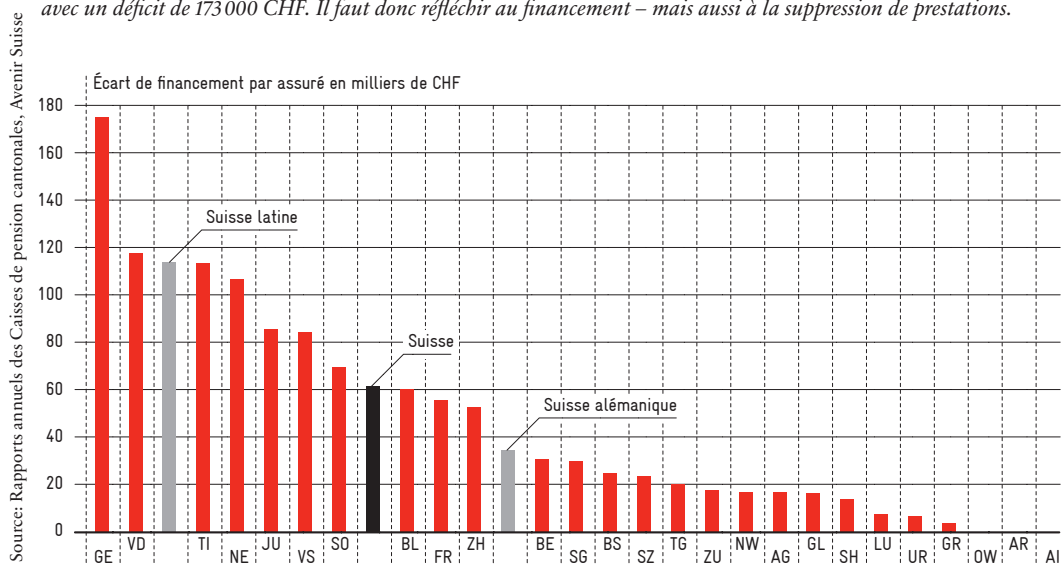
Selon la nouvelle loi fédérale, les caisses de pension de droit public doivent atteindre un degré de couverture de 100 % dans les dix ans, à moins qu'elles n'obtiennent une garantie d'État d'ici fin 2013. Dans un tel cas, elles n'ont pas dix, mais quarante années devant elles, donc jusqu'en 2052, pour faire de l'ordre dans leur ménage et atteindre un degré de couverture de 80 % seulement. Cette capitalisation partielle est surtout visée en Romandie, mais elle est aussi envisagée dans d'autres cantons comme Bâle-Ville, Soleure et Zoug. De prime abord, la capitalisation partielle semble plus avantageuse, car le découvert légal est réduit de 20 % comparé à la capitalisation totale. Mais cette impression est trompeuse.

### Payer par acomptes revient plus cher

Celui qui a acheté une télé par acomptes le sait très bien: au plus tard à la fin du contrat, il faut payer non seulement le prix entier, mais aussi les intérêts. Certes, le versement de rentes ne peut pas être comparé à un achat d'un appareil électroménager, mais le financement est tout à fait semblable. Une caisse disposant d'un taux de couverture de 80 % a beau promettre des prestations à 100 % – elle ne dispose que de 80 % des moyens nécessaires. Au plus tard dans 40 ans, quand l'assuré le plus jeune prendra sa retraite, les derniers 20 % seront dus. Le système de capitalisation partielle n'est donc pas moins cher, car la totalité des prestations promises reste à fournir à terme. Du point de vue d'un ministre des finances ayant la

### Écart de financement par assuré: différences régionales marquées

*Environ 63 000 CHF manquent par assuré pour une capitalisation complète des caisses publiques. Genève est en tête avec un déficit de 173 000 CHF. Il faut donc réfléchir au financement – mais aussi à la suppression de prestations.*



tâche d'équilibrer le budget annuel de l'État, le concept de paiement par acomptes peut être intéressant. Le contribuable, par contre, n'y gagne rien. Au contraire: une caisse en sous-couverture dispose par définition de moins de capital à investir sur les marchés des capitaux. Résultat: les revenus du «troisième cotisant», intérêts composés inclus, sont moins élevés. Ces pertes doivent être compensées par des prélèvements sur les salaires supplémentaires ou des contributions d'assainissements.

#### **Équilibre difficile entre financement et prestations**

Une capitalisation complète des caisses publiques est chère: on estime son coût à 50 Mrd. CHF. En moyenne suisse, l'écart se monte à 63 000 CHF par assuré, avec des différences régionales marquées (v. figure). Si les cantons d'Appenzell (AI, AR) et Obwald brillent avec des caisses aux finances équilibrées, de l'autre côté de l'échelle, à Genève, les engagements non couverts s'élèvent à 173 000 CHF par fonctionnaire public. Dans les cantons latins (FR, GE, JU, NE, TI, VD, VS), il manque en moyenne 115 000 CHF par assuré. L'importance de ces montants rend légitimes des réflexions non seulement sur le financement, mais aussi sur les prestations. Genève a rehaussé l'âge de départ à la retraite à 64 ans, Vaud envisage de l'augmenter de 60 à 62 ans. Il est compréhensible que les employés concernés se battent contre ces mesures. Mais on comprendra aussi les contribuables plus jeunes qui devront combler le trou par coups de milliards en devant, eux, travailler jusqu'à 65 ans. D'autant plus que les réformes proposées ne visent qu'une capitalisation partielle, c'est-à-dire que les rentes futures ne sont toujours pas couvertes même après l'assainissement. Des privilèges comme la retraite anticipée sans réduction de prestations ne font que monter les vagues de l'indignation. Il ne s'agit pas d'un réflexe anti-fonctionnaire, mais d'un appel à plus de fair-play et à l'application à tous des mêmes règles dans le deuxième pilier.

*Publication en ligne: 07/03/2013*

## **«Stadtland Schweiz»**

La Suisse est devenue un ensemble continu de villes: ainsi, l'aménagement du territoire de demain devrait être pensé d'un point de vue urbain. Daniel Müller-Jentsch, dans une interview au Punktmagazin, a rappelé que, en 2005 déjà, Avenir Suisse avait publié un livre sur le sujet, intitulé «Stadtland Schweiz». Selon lui, la migration se concentre aujourd'hui sur les cinq régions métropolitaines, où l'espace et les logements se font rares, tandis que les consommateurs se désintéressent des villes-centres des agglomérations. Toutefois, ce sont ces dernières qui constituent des espaces délicats pour l'aménagement du territoire, car, à ces endroits, d'anciennes zones rurales se sont transformées selon des structures proches de celles des villes sans véritable planification. Un développement sensé du paysage nécessite des instruments de gestion qui dépassent les frontières communales et cantonales. *SH*

---

## **Une politique sociale libérale**

Comment les citoyens de tendance libérale se représentent-ils l'État social idéal? Une majorité des Suisses ne pourraient tout simplement pas répondre à cette question. Dans un article publié dans «Schweizer Monat», Andreas Müller souligne que les libéraux ont besoin de leur propre vision sociale. Ils ne pourront réimposer leur point de vue dans la politique sociale que lorsqu'ils parviendront à convaincre la population de placer à nouveau la liberté avant la sécurité. Ce n'est pas un hasard si on parle de «sécurité sociale» et non de «liberté sociale».

Selon Andreas Müller, une politique sociale libérale pourrait s'appuyer sur une société qui permettrait à tout un chacun de tirer le meilleur de sa vie en montrant du courage, en fournissant des efforts et en ayant juste ce qu'il faut de chance. Il est toutefois central que les opportunités ne s'offrent pas seulement à quelques individus qui sont déjà au sommet de l'échelle, mais à toutes les couches de la population. *SH*

## Publications



Responsables pour cette édition Gerhard Schwarz et Simone Hofer Frei, Avenir Suisse, Zurich  
collaborateurs Barbara Angerer, Alois Bischofberger, Xavier Comtesse, Jérôme Cosandey, Simon Hurst,  
Michael Mandl, Urs Meister, Andreas Müller, Daniel Müller-Jentsch, Jörg Naumann, Verena Parzer  
Epp, Lukas Rühli, Samuel Rutz, Marco Salvi, Patrik Schellenbauer, Annegret Sturm, Rudolf Walser,  
Dominique Zaugg, Luc Zobrist rédaction Giessereistrasse 5, 8005 Zurich téléphone 044 445 90 00  
e-mail [redaktion@avenir-suisse.ch](mailto:redaktion@avenir-suisse.ch) traduction Véronique Bohn, Emmanuel Garessus mise en page arnold.  
kircherburkhardt.ch tirage 8500 exemplaires impression Feldegg AG, [www.feldegg.ch](http://www.feldegg.ch) publication trois  
fois par an download Téléchargement et réimpression, aussi d'extraits, permis avec référence à la  
source («avenir actuel»); disponible sous forme de pdf sur [www.avenir-suisse.ch](http://www.avenir-suisse.ch).